

Séance du 03 Avril 2024

Le trois avril deux mille vingt-quatre, vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Erik DUFORT, premier adjoint au Maire.

Date de convocation : 26/03/2024

Date d'affichage : 10/04/2024

Étaient présents : MM DUFORT Erik, PACARY Michel, LEPLEY Laurent ; Mme PAISANT Nadège ; M. LECLERC Sébastien ; Mmes BARBET Isabelle, LECHEVALLIER Blandine, NORGUET Catherine ; M. MARTIN Nicolas ; Mmes LEHAIRE Solange, MARIE Dorothée.

Étaient excusés : M. CORON Bruno (procuration Mme BARBET) ;
Mme LESECQ Marie (procuration M. PACARY) ;
Mme GERMAIN Honorine (procuration Mme NORGUET).

Mme PAISANT, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

Approbation du compte-rendu de la séance du 29 février 2024 : M. DUFORT demande s'il y a des remarques. Aucune modification n'étant à apporter, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

I. Compte Administratif année 2023

Le Compte Administratif 2023 présente un excédent de fonctionnement de 105 841.66 € et un déficit en section d'investissement de 68 160.32 €.

II. Budget prévisionnel 2024

Le projet d'affectation des résultats de fonctionnement est présenté avec un excédent cumulé de 183 698.56 € à répartir : 40 962.87 € à inscrire en dépenses d'investissement (001), 19 348.87 € à porter en recettes d'investissement (1068) et 164 349.69 € à laisser en recettes de fonctionnement (002).

L'état de la dette montre que 2 prêts se terminent cette année en mars et avril : il ne reste plus que le prêt Hôtel Restaurant et celui contracté en 2022.

L'état de notification des produits prévisionnels des taxes directes locales pour 2024 (état 1259) attribue une recette de 111 471 € s'il n'y a pas d'augmentation des taux communaux. Le montant des allocations compensatrices pour le foncier est de 3 585 € et celui de la taxe sur les pylônes de 135 071 €.

Les subventions pour les associations communales sont présentées avec une augmentation de 2% soit un total de 3 600 € dont 380 € de réserve. Il est à noter que La Patriote est en sommeil.

En ce qui concerne le budget prévisionnel 2024, sous réserve de modifications d'ici le vote du 11 avril prochain, il s'équilibrerait à 663 120.69 € en fonctionnement et à 688 522.87 € en investissement.

III. Affaires diverses

1/ M. LEPLEY informe le Conseil Municipal que le commercial de l'entreprise IZABELLE Bâtiment de Quibou va contacter la mairie afin de prendre rendez-vous pour le chiffrage des travaux du Groupe Scolaire.

2/ M. DUFORT informe le Conseil que les travaux de rénovation de la palissade et du portail de l'Hôtel Restaurant sont en cours et sont réalisés par l'agent communal. La confection d'une marquise au logement communal du PN 22 sera également réalisée par l'agent communal.

3/ 8 mai : M. DUFORT fait part aux membres du Conseil que la cérémonie est prévue à 9h15 et informe que Mme NORGUET, Correspondante Défense, participera à son organisation.

4/ M. PACARY informe le Conseil qu'il n'a toujours pas de nouvelles de l'entreprise PIGEON et qu'il ne sait pas si elle va poursuivre le marché.

5/ Mme PAISANT fait remarquer qu'un nid de poule s'est formé au village de l'Hôtel au Page, près du « stop ». Elle suggère également que l'état des lieux de sortie du logement 1 Les Ecoles soit effectué à plusieurs.

6/ Elections Européennes : un tour de table est fait pour savoir qui peut être présent. La composition du bureau de vote sera présentée à un prochain conseil.

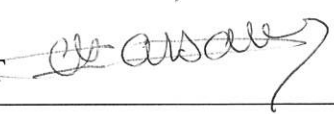

7/ Mme NORGUET informe le Conseil qu'elle assistera à l'assemblée générale de la Banque Alimentaire le 15 avril prochain à 14h30 à Saint-Lô. Elle souhaiterait également qu'une réunion soit prévue afin de préparer la cérémonie du 28 juillet concernant la libération de Carantilly.

8/ Mme BARBET fait remarquer que le débernage route de Cametours n'est pas très bien réalisé et que la route était boueuse.

9/ Mme LECHEVALLIER informe le Conseil que le dimanche 31 mars, elle s'est rendue avec Mme PAISANT à la porte ouverte de la SARL VILLAIN à Soullès Bourg. De nombreuses plantes sont proposées et pourraient convenir pour le fleurissement de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H20.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Bruno CORON	PP Mme BARBET	La Secrétaire, Nadège PAISANT 
Erik DUFORT 		Blandine LECHEVALLIER
Michel PACARY		Catherine NORGUET
Laurent LEPLEY		Nicolas MARTIN
Sébastien LECLERC		Honorine GERMAIN PP Mme NORGUET
Marie LESECQ PP M. PACARY		Solange LEHAIRE
Isabelle BARBET		Dorothee MARIE